



DECLARATION DES PERFORMANCES



1. Code d'identification unique du Produit type :

Fenêtres conformes au domaine d'application de la norme EN 14351-1 2006+A2

- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou de tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du règlement (UE) N° 305/2011 : Fenêtre série 450
- 3. Usage ou usage prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisé applicable, comme prévu par le fabricant :

Communication dans les zones domestiques et commerciales conformément à la norme EN 14351-1 2006+A2 sans compartimentation feu/fumée ni dans les issues de secours

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse contact du fabricant, conformément à l'article11 § 5:

PREFAL SUD EST ZI de l'Argile Avenue de Quiera

PREFAL SUD -OUEST ZAC Parc d'Aquitaine 200 chemin de Virsac 06370 MOUANS SARTOUX 33240 St André de Cubzac PREFAL Ile de France ZAC de la Tremblaie Rue de la longue Raie 91220 LE PLESSIS PATE

Certificat sur demande ou consultable sur le site www.prefal.com

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 § 2 :

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Banc d'essai pour A*E*V* validé par bureau externe



7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

Le CSTB (organisme notifié n°0679) a réalisé une détermination du produit type sur la base d'essais de type.

Il a délivré les rapports d'essais/calculs correspondant essais capacités de résistance des dispositifs de sécurité et A*E*V* :

- CER450 202-PE1-1150x2150
- CER450_201-PE2-1900x2100
- 8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : Non applicable
- 9. Performances déclarées : voir tableau page suivante
- 10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées au point 9.

La présente déclaration des performances établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

PREFAL

Dominique PAPIN

Directeur Général des Opérations industrielles

Le 06/02/2023



9. Performances déclarées EN 14351-1 2006+A2

- Produit : Fenêtre et bloc-porte extérieurs pour piéton sans caractéristique de résistance au feu et/ou dégagement de fumée.
- Usage prévu : Communication dans les zones domestiques et commerciales conformément à la norme EN 14351-1 2006+A2 sans compartiment feu / fumée ni dans les issues de secours

Caractéristique essentielles	Performances Niveaux et/ou classes mandatés	Spécification Techniques harmonisés
Performance au feu extérieur	Non applicable	
Réaction au feu	Non applicable	
Résistance au feu (E + EI)	Non couverte par EN 14351-1 2006+A1 :2010	
Etanchéité aux fumées (s)	Non couverte par EN 14351-1 2006+A1 :2010	
Fermeture automatique (c)	Non couverte par EN 14351-1 2006+A1 :2010	EN 14351-1 2006+A2 Fenêtres et blocs portes extérieures pour piéton sans caractéristiques de résistances au feu et/ou dégagement de fumée
Etanchéité à l'eau ^(a)	Pour une menuiserie 1 vantail: E*9A, 2 vtx : E*7B	
Emission de substances dangereuses ^(b)	-	
Résistance au vent	Pour une menuiserie 1 vantail: V*C4, 2 vtx : V*C3	
Résistance à la charge de neige et à la charge permanente	Non applicable	
Résistance au choc	Non applicable	
Hauteur	Non applicable	
Aptitude au déblocage	Non applicable	
Capacité de résistance des dispositifs de sécurité (c)	-	
Performances acoustiques ^(d)	Valeur d'isolation acoustique Rw(C ;Ctr) par type de vitrage : -	
Transmission thermique	Valeur Uw par type de vitrage : -	
Propriété de rayonnement : - Facteur solaire - Transmission lumineuse	Valeur de Sw et TLw par type de vitrage : -	
Perméabilité à air	Pour une menuiserie 1 vantail : A*4, 2 vtx : A*3	

- a) Incluant la durabilité.
- b) Une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales relatives aux substances dangereuses peut être consultée sur le site EUROPA de la construction (accès à l'adresse <u>Substances dangereuses Environnement Eurostat (europa.eu)</u>).
- c) Les niveaux seuils ont été identifiés par les rédacteurs des spécifications techniques.
- d) Si revendiqué.